

CONSEIL DE QUARTIER MONNAIE

Réunion du mercredi 1^{er} juin 2022

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Ile de France, en date du jeudi 19 mai 2022, les membres du Conseil de Quartier Monnaie se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles FLOBERT, le mercredi 1^{er} juin 2022 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collègue (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire ;

Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement ;

Madame Agnès CAPORAL, Personnalité Qualifiée ;

2^e collègue (Associations) :

Monsieur Laurent ALLARD (Association des parents d'élèves de l'école Jardinnet) ;

3^e collègue (Habitants) :

Madame Delphine ESSERTEL, membre titulaire ;

Madame Patricia AURIAU, membre titulaire ;

Madame Ginette JAUREGUIBERRY, membre suppléant ;

Monsieur Michel LERNOUT, membre suppléant.

Membre excusé ayant donné pouvoir :

Madame Alix CANNAMELA, représentante de l'association « SOS Bruit Paris 6^e » donne son pouvoir à Monsieur Michel LERNOUT, habitant suppléant.

Étaient excusés :

1^{er} collègue :

Monsieur Hugues ANSELIN, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue :

Monsieur Claude GUTIERRES (Avenir Quartier Latin) ;

Madame Marie-Antoinette RIVET (Solidarité Nouvelle pour le Logement) ;

3^e collègue :

Monsieur Vincent ROUXEL, membre titulaire ;

Monsieur Pierre ZAWIERUCHA, membre titulaire ;

Monsieur Amaury DE MENTHIERE, membre suppléant ;

Monsieur Pascal SCHUSTER, membre suppléant.

Introduction :

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 février 2022 ;
2. Retour et bilan de la visite du quartier concernant les questions de propreté, de voirie et le dossier du passage de l'Hirondelle ;
3. Retour et bilan de la marche exploratoire « végétalisation du quartier » avec le responsable des espaces verts du 6^e ;
4. Projets à réaliser au moyen de son budget propre : installation d'une boîte à livres, installation de bacs à arbustes et réflexion sur la réalisation future d'un parc pour enfants 9, place Saint-André des Arts ;
5. Information sur le dossier et le calendrier "Embellir Votre Quartier" ainsi que sur le Budget participatif 2022 ;
6. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 14 février 2022

Le procès-verbal de la séance du 14 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Retour et bilan de la visite du quartier concernant les questions de propreté, de voirie et le dossier du passage de l'Hirondelle

Le Président rappelle qu'une première visite du quartier avec Patricia AURIAU et Delphine ESSERTEL a permis de repérer les problèmes de voirie et de propreté. Suite à cette marche, il a adressé à la voirie une demande de suppression de deux panneaux de signalisation obsolètes. Au niveau du passage de l'Hirondelle la situation semble s'améliorer. Il indique que le Conseil syndical a déjà reçu une injonction de ravalement du passage, ce dernier doit se réunir pour faire voter les travaux de rénovation incluant la pose des grilles. Il précise qu'ils devront également faire appel à une société de gardiennage et confirme qu'il suit de près ce dossier.

3/ Retour et bilan de la marche exploratoire « végétalisation du quartier » avec le responsable des espaces verts du 6^e

Suite à la marche exploratoire organisée avec Nicolas NOIZET de la Direction des Espaces Verts, le Président rend compte des projets de végétalisation possibles dans le quartier :

- place Saint-Michel à l'angle avec le quai, végétaliser les jardinières à l'aide de lierre permettant de cacher les éventuels tags des pots ;

- à l'angle des rues Séguier et Saint-André des Arts, une étude de faisabilité va être menée pour une végétalisation en pleine terre ;
- place Saint-André des Arts du côté « Clou de Paris », végétaliser cet espace avec des jardinières pleine terre allongées. Le Président signale que leur double terrasse n'a pas obtenu d'autorisation et qu'ils ont été verbalisés.

Charles FLOBERT explique qu'avec une diminution de la terrasse du « Clou de Paris », le projet d'installer une aire de jeux pour enfants pourra être étudié et permettrait de mettre en valeur cette place. Laurent ALLARD abonde dans son sens car il estime qu'elle mérite d'être embellie.

4/ Projets à réaliser au moyen de son budget propre : installation d'une boîte à livres, installation de bacs à arbustes et réflexion sur la réalisation future d'un parc pour enfants 9, place Saint-André des Arts

Après avoir rappelé que le montant du budget d'investissement du Conseil de Quartier s'élève à 24 789 euros, le Président propose de consacrer cette somme à la création d'un parc pour enfants. Il précise que le temps de réalisation sera long. Les conseillers sont unanimement d'accord.

Il souhaiterait par ailleurs installer une boîte à livres sur la place Saint-André des Arts. Agnès CAPORAL estime que le lieu ne s'y prête pas car il est trop touristique et Laurent ALLARD considère également qu'il y a trop de librairies dans ce secteur. Michel LERNOUT propose de l'installer sur le trottoir de la rue Saint-André des Arts du côté de l'école. Agnès CAPORAL soumet l'idée d'une boîte à livres pour enfants. Les Conseillers approuvent ces propositions.

5/ Information sur le dossier et le calendrier "Embellir Votre Quartier" ainsi que sur le Budget participatif 2022

Le Président fait savoir que dans le cadre de la démarche « Embellir Votre Quartier » une réunion de présentation du projet de la rue Jacques Callot sera organisée à la fin du mois avec les Conseillers de Quartier et les habitants. Il rappelle que Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e et lui-même sont opposés à la piétonisation de cette rue. Il précise que celle-ci profitera tout de même d'un nouvel aménagement comprenant un recalibrage des trottoirs.

Il signale d'autre part que la fontaine du petit square Jacob est remise en eau mais que celle-ci s'enfonce d'un côté dans le sol, Nicolas NOIZET de la DEVE a pris note de ce problème. Le Président propose de végétaliser le mur attenant à l'angle Jacob et rue de Seine avec du jasmin afin d'éviter les tags. Les Conseillers approuvent cette proposition.

Le Président rappelle que dans le cadre de l'édition 2022 du budget participatif, le Conseil de Quartier a déposé un projet de création de parc canin sur le quai bas. Il explique que celui-ci a reçu un avis favorable de la Commission ad hoc du 6^e arrondissement et fait partie des 10 projets qui seront soumis au vote des Parisiens du 8 au 27 septembre. Il précise que seulement deux projets seront lauréats. Concernant le quartier, il cite le projet « les jardiniers du Jardinnet ». Laurent ALLARD explique que l'idée est de développer des activités de jardinage dans le square Gabriel Pierné pour

les élèves des écoles Jardinnet et Saint-Benoit.

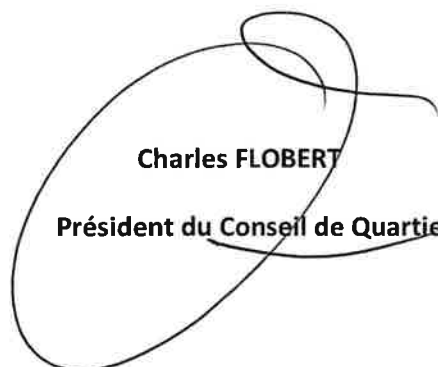
6/ Questions diverses

Charles FLOBERT fait part de son souhait d'agir contre les gérants d'établissement qui laissent leurs clients jeter leur mégot sur le trottoir. Il estime qu'il convient également de faire de la prévention auprès d'eux pour qu'ils les ramassent. Il explique que la Mairie du 6^e a installé des cendriers urbains dans l'arrondissement et qu'elle essaie de trouver une société qui les recycle.

Le Président propose de créer un groupe de travail dédié à cette problématique des mégots. Antoinette KIS abonde dans son sens et indique qu'avec Alix CANNAMELA, elles pourront mettre en place des opérations avec les enfants et invite les autres conseillers à rejoindre ce groupe. Michel LERNOUT estime qu'il y a un travail de sensibilisation à entreprendre auprès des bistrotiers. Il ajoute que certains commerçants n'utilisent pas les bonnes poubelles et encombrant celles des rues.

Ginette JAUREGUIBERRY constate que le 6^e arrondissement devient un désert médical à cause des loyers excessifs.

L'ordre du jour étant épuisé, Charles FLOBERT lève la séance à 20h.


Charles FLOBERT
Président du Conseil de Quartier

